

Le 3 février 2017

Destinataire :

UNEF LE HAVRE

Objet : *Transports, stationnement et statut des étudiants au Havre*

Mesdames, Messieurs,

Pour faire suite à votre courriel du 1^{er} février adressé à l'ensemble des élus communautaires, à propos de la campagne « transport » conduite par l'UNEF au Havre, nous tenons tout d'abord à vous assurer de notre total soutien pour obtenir la satisfaction de vos revendications légitimes en matière de transport et de stationnement pour les étudiants au Havre.

Comme Jean-Paul Lecoq a eu l'occasion de vous le confirmer lors du Forum des Enseignements Supérieurs, le 27 janvier, nous sommes intervenus sur ces sujets à de multiples reprises et notamment lors de la présentation et du vote des budgets successifs de la CODAH ces dernières années.

Nous avons prévu de le faire de nouveau lors du Conseil communautaire du 9 février.

En effet, les étudiants doivent pouvoir bénéficier d'un vrai statut et donc, notamment, de tarifs particuliers pour les transports en commun ou la gratuité des parkings autour des espaces universitaires. Il en va de même pour les conditions d'accès à une restauration collective proche des sites universitaires.

Le Havre qui veut être reconnue comme une grande ville universitaire doit se donner les moyens de soutenir ses étudiants.

Plus globalement, nous militons contre la généralisation du stationnement payant au Havre et ses effets inacceptables sur le pouvoir d'achat de nombreux usagers. Nous plaidons également pour une action volontariste sur les tarifs des transports en commun, beaucoup trop coûteux et totalement inadaptés si l'on veut vraiment développer le recours aux transports collectifs sur l'agglomération havraise.

Ces idées font leur chemin, même si elles se heurtent encore aux logiques comptables de certains élus qui, alors que l'argent public finance déjà le transport et le stationnement via l'impôt notamment, n'ont aucun scrupule à demander à l'utilisateur de les financer une seconde fois. Et, qui plus est, sans se préoccuper de leur capacité financière.

./..

Nous profitons également de cette réponse pour vous remercier pour vos initiatives, étant convaincu que la mobilisation citoyenne est indispensable pour que le progrès pour tous avance.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos bien sincères salutations.

Christine MOREL
*Maire d'Harfleur,
Vice-Présidente de la CODAH*

Nathalie NAIL
*Conseillère municipale du Havre
Conseillère communautaire*

Gaby BRAULT
*1^{er} adjoint au Maire d'Harfleur
Conseiller communautaire*

Jean-Paul LECOQ
*Maire de Gonfreville l'Orcher,
Vice-Président de la CODAH
Conseiller départemental*

Alban BRUNEAU
*Adjoint au Maire de Gonfreville l'Orcher
Conseiller communautaire*

Marie-Claire DOUMBIA
*Adjointe au Maire de Gonfreville l'Orcher
Conseillère communautaire*

Michel TOULOUZAN
*Adjoint au Maire d'Harfleur
Conseiller communautaire*

